

Conseil canadien 2023 d'Unifor

Nous sommes heureux d'annoncer que le Conseil canadien d'Unifor de cette année aura lieu dans la dynamique ville d'Halifax. Le Conseil canadien est une rencontre charnière qui se tient chaque année au cours de laquelle il n'y a pas de congrès. Alors que le congrès porte surtout sur les changements à apporter aux statuts d'Unifor tous les trois ans, le Conseil canadien offre aux sections locales un forum pour se réunir et discuter des politiques et des campagnes qui favorisent un environnement équitable pour le mouvement syndical. C'est une excellente occasion d'aborder des questions essentielles, comme la création d'emplois et de communautés de meilleure qualité, de s'attaquer aux enjeux auxquels nous sommes confrontés en tant que force active unie et de définir des stratégies pour les résoudre. Il s'agit d'un événement important qui façonne l'avenir de notre mouvement syndical et renforce notre engagement à bâtir une société plus inclusive et plus prospère pour tous et toutes.

Où et quand?

Le Conseil canadien aura lieu du **18 au 20 août 2023** au Centre des congrès d'Halifax, situé au 1650, rue Argyle, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Le Conseil s'ouvrira le vendredi 18 août à 9 h et se terminera le dimanche 20 août à 12 h. Il se tiendra dans la salle de bal située au deuxième étage du Centre des congrès.

10^e anniversaire d'Unifor

Le Conseil canadien de cette année revêt une importance particulière puisque nous entamons la commémoration du $10^{\rm e}$ anniversaire d'Unifor. Ce sera l'occasion de nous unir et de réfléchir à notre résilience et à notre force collectives. Comme il s'agit du premier Conseil depuis le congrès statutaire, nous aurons des discussions constructives sur des questions essentielles et proposerons des résolutions, tout en appréciant les progrès que nous avons réalisés depuis la création d'Unifor en 2013.

Observatrices et observateurs

Les observatrices et observateurs sont les bienvenus au Conseil canadien. À ce titre, vous pouvez participer à l'événement sans droit de vote ni droit de parole. Veuillez noter que le syndicat ne prend pas en charge les frais de repas, de transport ou d'hébergement des observatrices et observateurs. Bien que le Conseil canadien soit gratuit, une inscription préalable est nécessaire. Pour de plus amples renseignements, cliquez <u>ici</u>. Si vous souhaitez participer à titre d'observatrice ou d'observateur, communiquez votre vice-président.

Conseil de l'aviation

Parallèlement au Conseil canadien, une rencontre du Conseil de l'aviation aura lieu le mercredi 16 août de 9 h à 12 h. Cette rencontre sera l'occasion pour les sections locales du secteur de l'aviation, dont la vôtre, d'aborder des questions propres à notre secteur. Comme pour le Conseil canadien, la participation au Conseil de l'aviation en tant qu'observatrice ou observateur nécessite une inscription. Nous vous conseillons de vous inscrire rapidement puisque les places sont limitées.